

Impôt sur les sociétés

Quel que soit le type de société, le dirigeant est redevable de l'impôt sur le revenu et la société est soumise à l'impôt sur les sociétés. Les entreprises sont soumises à des déclarations particulières en fonction de leur type d'activité.

Impôt sur les sociétés (IS)

[Entreprises concernées et taux d'imposition](#)

[Déclaration et paiement](#)

[Report de déficit](#)

[Calcul du résultat fiscal d'une entreprise](#)

[Charges déductibles du résultat fiscal d'une entreprise](#)

[Déclaration d'honoraires ou de commissions](#)

[Attestation de résidence fiscale pour les professionnels](#)

[Passer de l'impôt sur les sociétés à l'imposition des bénéfices sur le revenu](#)

Imposition des rémunérations

[Rémunération des dirigeants de société](#)

[Fiscalité des dividendes perçus par les associés](#)

[Comptes courants d'associé](#)

[Plus-values professionnelles](#)

Autres impositions des sociétés

[Société civile de moyens \(SCM\)](#)

[Taxe sur les surfaces commerciales \(Tascom\)](#)

Questions – Réponses

- [Dans quels cas effectuer un relevé de frais généraux ?](#)
- [Comment transmettre les déclarations fiscales professionnelles : EDI ou EFI ?](#)
- [Litige avec l'administration fiscale : comment faire un recours amiable ?](#)
- [Quelles sont les exonérations fiscales dans les bassins urbains à dynamiser \(BUD\) ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi \(CICE\) à Mayotte](#)
- [Dédiction des frais liés à l'utilisation de véhicules par une entreprise individuelle](#)

Pour en savoir plus

- [Remplir mes obligations auprès des impôts : comment éviter les erreurs ?](#)
Source : Oups.gouv.fr
- [Livret fiscal de la création d'entreprise](#)
Source : Ministère chargé des finances
- [Obligations fiscales lors de l'année de création d'une entreprise](#)
Source : Ministère chargé des finances
- [Obligations déclaratives et de paiement des entreprises relevant de la DGE](#)
Source : Ministère chargé des finances

Où s'informer ?

- **Direction des grandes entreprises (DGE)**

La DGE est l'interlocuteur fiscal unique des sociétés dont le chiffre d'affaires ou le total de l'actif brut est au moins égal à 400 millions d'euros.

Par messagerie

dge@dgfip.finances.gouv.fr

Par courrier

8, rue Courtois – 93505 Pantin cedex

Par téléphone

+ 33 1 49 91 15 05

Par télecopie

+33 1 49 91 12 22

- [Service des impôts des entreprises étrangères \(SIEE\)](#)

- [Service des impôts des entreprises \(SIE\)](#)

Services en ligne

- Déclaration de changement de régime fiscal – Personne morale
Formulaire
- Déclaration des sociétés immobilières non soumise à l'impôt sur les sociétés
Formulaire
- Plafonnement des provisions pour dépréciation des titres de participation et des immeubles de placement
Formulaire
- Détermination du bénéfice selon le régime de taxation au tonnage
Formulaire
- Déclaration de constitution, de modification ou d'extinction d'un trust
Formulaire
- Déclaration annuelle de la valeur vénale au 1er janvier des biens, droits et produits placés dans un trust
Formulaire
- Déclaration de retenue à la source
Formulaire
- Déclaration des profits immobiliers réalisés par des personnes n'ayant pas d'établissement en France
Formulaire
- Déclaration de la politique de prix de transfert
Formulaire
- Suivi des impositions en sursis de paiement faisant suite à un transfert du domicile fiscal hors de France avant le 1er janvier 2005
Formulaire
- Déclaration des plus ou moins-values réalisées
Formulaire
- Retenue à la source sur les revenus distribués par des sociétés françaises
Formulaire
- Suivi des plus-values en cas d'échange de biens immobiliers
Formulaire
- Taxe sur les plus-values de cessions de logements sociaux Formulaire de déclaration de plus-value d'une cession au titre de l'année 2018
Formulaire
- Taxe sur la valeur vénale des immeubles possédés en France par des personnes morales
Formulaire



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00